

# JOURNAL

DE

**l'Association des Professeurs**

DE

**::: L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & MOYEN :::**



---

**N° 9. — AOUT 1915.**

---



**EICH-LUXEMBOURG  
IMPRIMERIE ALBERT NICOLAY**

**:::**

**1915.**

**:::**



# JOURNAL

DE

l'Association des Professeurs

DE

:-: L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & MOYEN :-:



N° 9. — AOUT 1915.



EICH-LUXEMBOURG  
**IMPRIMERIE ALBERT NICOLAY**

:-: 1915. :-:

## SOMMAIRE.

---

1. Intelligenzprüfungen, par M. N. Braunshausen . . .	page 3
2. L'Enseignement de la chimie dans nos gymnases, par M. G. Faber . . . . .	" 11
3. Jetons du lest, par M. M. Esch . . . . .	" 15
4. A propos de l'instruction ministérielle du 25 nov. 1906, par M. Jos. Wagener . . . . .	" 19
5. A propos d'un livre, par M. M. Tresch . . . . .	" 21
6. Les représentations scolaires, par M. L. Kænig . . .	" 26
7. Chronique de l'Association.	
I. Requête adressée à Monsieur le Directeur- Général au sujet de la tâche hebdomadaire des professeurs . . . . .	" 34
II. L'Assemblée générale du 12 avril 1915. . . . .	" 36
III. Discours prononcé sur la tombe de Michel Meyers, par M. M. Glaesener . . . . .	" 42
IV. L'Excursion du jour de l'Ascension, par - h -	" 46



## Intelligenzprüfungen.

Die Schule hat es wohl von jeher als ihre Aufgabe betrachtet, die Intelligenz ihrer Zöglinge zu entwickeln. Auch erhebt sie — freilich mit Einschränkungen — den Anspruch, in den Rangordnungen, die sie auf Grund der angestellten Prüfungen erteilt, die Schüler nach ihrem Intelligenzgrad zu bewerten.

Das Leben aber treibt manchmal mit diesen Rangordnungen ein tückisches Spiel. Zierden der Klasse, deren Hefte stets tadellos und deren Nummern stets vorzüglich waren, werden vom Leben als wertlos beiseite geschoben und ins Dunkel untergeordneter Stellungen gerückt, während ausgesprochene Schul-„Nieten“ mit Glanz auf der Sonnenseite des Lebens wandeln. Und es ist nicht immer das Glück, das in solchen Fällen die Schuld daran trägt.

Freilich darf man nicht übertreiben. Die Erhebungen, die vor einiger Zeit in den Archiven der preussischen Gymnasien angestellt wurden, haben zweifellos ergeben, dass die meisten Männer, die an der Spitze der Verwaltungen stehen oder in freien Berufen Hervorragendes leisten, auch in ihrer Schulzeit die ersten Plätze einnahmen.

Aber immerhin bleibt eine gewisse Anzahl von Ausnahmen zu erklären. Wer seine Kenntnis des Lebens aus Romanen schöpft, müsste sogar diese Ausnahmen für die Regel halten. Denn der grösste Teil der erfolgreichen Schulromane ist den „Unverstandenen“ gewidmet, deren geniale Begabung die Schule verkannt hat. Den meisten könnte als Motto dienen, was Jules Vallès seinem Jacques Vingtras auf die Stirne schreibt: *A tous ceux qui crevèrent d'ennui au collège.* Ueber die Schulzierden spottet Otto Stössl: „Wenn die langweiligen „Braven“ das Lehrziel auf der anständigen gemeinen Heerstrasse im Drill marschierend zur Zufriedenheit der Führer erreichen, so bleiben sie doch armselige Spießbürger, die schon jetzt alles, was das Leben erst wert macht, versäumen, und später als rechte Kleber ehrfürchtig und fade auf jedem Ast einer Brotstelle sitzen bleiben, so recht als staaterhaltende, an der gemeinsamen Dummheit mit einem großen angestammten Aktienbesitze beteiligte Elemente. Das ist die kompakte Majorität, das Stimmvieh, die geduldigen Rekruten, mit denen jeder geriebene Politiker

und jeder unfähige Heerführer das spätere Lehrziel erreicht, ohne es Wort zu haben, daß dieser Erfolg mit solchen Schülern die Mühe wahrlich nicht lohne.“

Diesen Musterknaben steht des Autors Liebling Dieter gegenüber: „In seinen Leistungen wusste er gleichfalls den ehrbaren Schein der Tugend, des Fleißes und der Strebsamkeit zu wahren, so dass er, geprüft, immerhin bestand. Aber diese äußeren Erfolge erwarb er, und das war eben seine Kunst, nicht durch häusliche Mühen, sondern durch ein geschicktes Ausnutzen der Konjunktur in der Schule selbst, sei es, indem er vom tüchtigen Vordermann abschrieb, oder das gedruckte Pensum irgendwie, vom Lehrer unbemerkt, sich vor Augen brachte, sei es, indem er genau berechnete, wann er gerufen werden konnte und nur dann seine Sache lernte, sei es indem er auf andere Weise das Glück überlistete“.

Die Gegenüberstellung ist charakteristisch für die ganze derartige Literatur: Hie Fleiß! Hie Intelligenz!

Müssen wir wirklich auf der Schule den Vorwurf ruhen lassen, daß sie die Intelligenz verkenne?

Zunächst ist es wohl sicher, daß jedes Studium den Menschen intelligenter macht, indem es seinen Horizont erweitert. Die Intelligenz im weiteren Sinne ist ja die Fähigkeit, richtige Urteile über die Dinge und Ereignisse zu fällen. Je mehr man aber weiß, d. h. je mehr eigene Erfahrung man gesammelt oder je mehr Wissen man erworben hat, um so breiter ist die Grundlage, auf der ein Urteil sich aufbaut, um so wahrscheinlicher ist es, daß keine von den Tatsachen übersehen wird, deren Unkenntnis einen Irrtum zur Folge haben würde. Von zwei gleichaltrigen Jungen wird derjenige, der einen höheren Studiengang durchlaufen hat, in den weitaus meisten Fällen als der intelligentere erscheinen. Aber es handelt sich hier nur um die Intelligenz im angedeuteten, erweiterten Sinne.

Im engeren Sinne versteht man unter Intelligenz die formale Fähigkeit, sein Denken bewusst auf neue Forderungen einzustellen. Stern nennt sie „die allgemeine Anpassungsfähigkeit an neue Aufgaben und Bedingungen des Lebens.“ Diese Fähigkeit nun kann der Ungebildete, wenigstens in den ihm geläufigen Lebensverhältnissen, in höherem Grade besitzen als der Gebildete in den seinigen. Und diese Fähigkeit unterscheidet zwei Gebildete voneinander, die

denselben Studiengang durchlaufen haben. Sie ist es auch, die im Leben, unter sonst gleichen Umständen, die großen Erfolge sichert, und sie ist darum gemeint, wenn man von einem Widerspruch oder wenigstens von mangelnder Uebereinstimmung zwischen den Schulleistungen und der Bewährung im praktischen Leben spricht.

Kann nun diese Anpassungsfähigkeit an neue Aufgaben von der Schule erkannt und vielleicht gefördert werden?

Es ist Tatsache, daß ein erfahrener Lehrer sich durch die reinen Schulerfolge nicht täuschen läßt und daß er die eigentliche Begabung, die Intelligenz im engeren Sinne, von den Resultaten der Prüfungen wohl zu scheiden weiß. Binet hat an eine diesbezügliche Umfrage bei Volksschullehrern interessante Bemerkungen über die Mittel einer solchen Intelligenzschätzung geknüpft. Der interessanteste Versuch, genaue Angaben über die Möglichkeit der Intelligenzschätzung durch Lehrer zu gewinnen, wurde unter Leitung Sterns in Breslau unternommen. Der Ordinarius einer Gymnasial-Untertertia, der psychologisch geschult war und schon zwei Jahre in derselben Klasse unterrichtet hatte, sollte gleichzeitig mit zwei anderen Lehrern, welche die Klasse weniger gut kannten, ein Urteil über die Begabung der einzelnen Schüler abgeben und eine Rangordnung derselben auf Grund der angenommenen Intelligenz aufstellen. Es zeigte sich nun, daß die Schätzung des Ordinarius nur eine Korrelation von 0,43 zum Klassenplatz aufwies, d. h. mit anderen Worten: Nicht einmal in der Hälfte der Fälle fielen Klassenleistung und Begabung zusammen. Die Korrelation zwischen den Urteilen der drei Lehrer betrug dagegen 0,75, d. h. ihr Urteil über die Intelligenz der einzelnen Schüler zeigte eine weitgehende Uebereinstimmung. Die gewöhnliche Intelligenzschätzung der Schule, die auf einer gewissen Erfahrung beruht, ist also wohl imstande, Begabung und Lernerfolg zu unterscheiden. Und wenn Binet in der angeführten Arbeit mit Recht meint: *La mémoire est la grande simulatrice de l'intelligence*, so darf die Schule den Anspruch erheben, daß sie sich in der Regel nicht durch die Vorspiegelungen des Gedächtnisses täuschen läßt. Nur die Nummern, welche den Schulleistungen entsprechen, unterliegen diesen Täuschungen, die Lehrer selbst lassen sich meistens nicht irre führen. Wenn es Regel wäre, daß die Zeugnisse der Schüler neben dem Klassenplatz auch noch eine Rangordnung nach der Intelligenzschätzung,

wie sie von Lehrern vorgenommen werden könnte, aufwiesen, so würde das Leben an dieser letzteren Klassifikation nicht viel umzuwerten haben.

Aber gerade der hier aufgedeckte Zwiespalt in der Schätzung der Schülerleistungen zeigt, daß die Schule ihrer Aufgabe nicht ganz gerecht wird. Sie schickt ihre Zöglinge ins Leben hinaus mit Zeugnissen, von denen sie selbst weiß oder wissen müsste, dass sie geeignet sind, über den Wert des Inhabers in Irrtum zu führen. Sie stellt einen jungen Mann vor, dem sie als Empfehlung einen ersten Klassenplatz mitgibt, und heimlich denkt sie: Wer ihm auf die Empfehlung hin vor anderen den Vorzug gibt, ist möglicherweise der Angeführte. Im umgekehrten Fall muß sie gelegentlich ihre Empfehlung versagen und ist doch überzeugt, daß derjenige, dem sie irgend einen Weg zum praktischen Leben verlegt, sich dort wie anderwärts bewähren würde.

Damit haben wir den Finger auf die Wunde gelegt; wie kann sie geheilt werden?

Es gibt dazu zwei Mittel: Entweder führt die Schule eigene Intelligenzprüfungen ein, deren Resultat neben dem der Schulleistungen vermerkt wird und die genauere Werte ergeben als die etwas unbestimmten Intelligenzschätzungen der Lehrer, oder aber sie richtet die schon bestehenden Prüfungen so ein, daß sie nicht nur eine Schätzung des gelernten Wissens, sondern auch ein Urteil über die eigentliche Begabung ermöglichen.

Die Anwendung von eigenen Intelligenzprüfungen böte gewisse Schwierigkeiten, von denen die geringsten die wären, die aus der Störung des bestehenden Schulbetriebes hergeleitet werden könnten. Viel ernster wäre das Bedenken, daß man im mittleren Unterricht nur sehr schwer geeignete Tests finden würde, die auf den einzelnen Altersstufen die Intelligenz unabhängig vom Schulwissen messen könnten. Zwar sind die Methoden der Intelligenzprüfung, wie sie für die Anormalen und die Normalen im schulpflichtigen Alter ausgebildet worden sind, der Weiterentwicklung fähig, und sowohl die Einzelmethoden als die Gesamtmethoden ließen sich den besonderen Verhältnissen anpassen.

So könnte die Kombinationsmethode von Ebbinghaus oder die Masselonsche Drei-Wörter-Methode durch entsprechende Steige-



rung der Schwierigkeiten für den gewünschten Zweck brauchbar gemacht werden. Allerdings bieten die sprachlichen Übungen und Übersetzungen, wie sie schon in der Schule bestehen, den gleichen Nutzen. Eine Bereicherung der Mittel zur Intelligenzdiagnose würden schon eher die Untersuchungen über Unterschiedsempfindlichkeit und Reizschwelle auf den verschiedenen Sinnesgebieten liefern, mehr noch die Reaktionsversuche und die Prüfung der Assoziationen, oder der Aufmerksamkeit, wenigstens wenn sie in geeigneter Weise diesem Zwecke dienstbar gemacht würden.

Die Gesamtmethoden der psychologischen Profile von Rossomilo und der Altersstaffelung von Binet und Simon haben für die Untersuchung der Kinder im schulpflichtigen Alter und der anormalen Erwachsenen schätzenswerte Dienste geleistet. Es wäre eine schliesslich erfüllbare Aufgabe, für die folgenden Jugendjahre geeignete Tests auszuprobieren, die möglichst unabhängig vom Schulwissen die geistige Anpassungsfähigkeit an neue Verhältnisse prüften. Aber es bedürfte dazu ungezählter Einzelversuche, wie ja auch Binet seine Tests nach unendlich mühseligem und zeitraubendem Ausprobieren gefunden hat. Und dann liessen sich die einmal aufgestellten Tests doch nur während kurzer Zeit verwerten, weil sie, einmal bekannt, durch eigene Vorbereitung um ihre Wirkung gebracht würden.

Aus all diesen Gründen scheint der zweite Weg der Intelligenzprüfung den Vorzug zu verdienen: Alle Prüfungen, die in irgend einem Fach in der Schule vorgenommen werden, müssen so beschaffen sein, dass sie neben dem Gedächtnis auch die Urteilsfähigkeit prüfen.

Mit der Zeit haben sich unsre Prüfungen so ausgewachsen, dass sie — wohl aus übertriebener Rücksicht für die fleissigen Mittelmässigen und Nachzügler — bis in die obersten Klassen hinein sich darauf beschränken festzustellen, ob das im Trimester Gelernte auch im Gedächtnis haftet. Nun muss einer schon an der Grenze der erlaubten Beschränktheit stehen, um nicht die 50 oder 100 Seiten, auf die es in den meisten Fächern dabei ankommt, nach einer mehrtägigen Kraftanstrengung zu behalten. Wer ein gutes Gedächtnis und viel Fleiss hat, behält sie sogar ausgezeichnet, und er glänzt unter den ersten des Faches, während er in Wirklichkeit manchmal ohne alle Urteilsfähigkeit ist.

Hier hätten vielleicht die Generalprüfungen am Ende des Jahres Hilfe schaffen können; denn weil sie, als Folge einer Gesamtwiederholung, eine bessere und vollständigere Uebersicht über die Materie ermöglichen, hätten sie leichter zu Fragen greifen können, die neben der Beherrschung des Stoffes auch ein selbständigeres Schalten mit demselben erwiesen hätten. Aber durch die Umstände sind sie nur zu Wiederholungen des schon einmal Gelernten, und zwar in derselben Form, geworden, so daß sie höchstens die größere Schwierigkeit der erweiterten Materie — und nicht einmal immer diese — bieten.

Umso notwendiger ist es, daß jede Prüfung zu einer Intelligenzprüfung eingerichtet werde. Das geschieht dadurch, daß jede Frage, die gestellt wird, zwei Teile enthält: Einen ersten, der die Gewißheit geben soll, daß ein bestimmter Lernstoff dem Gedächtnis eingeprägt worden ist; einen zweiten, der theoretische oder praktische Anwendungen verlangt, die sich aus dem behandelten Stoff ergeben, oder irgend einen Akt des selbständigen Urteilens, auf Grund des Gelernten, fordern.

Das läßt sich für ein Fach weniger leicht als für ein anderes erreichen. In sprachlichen Fächern ist jeder Aufsatz — wofern er nicht nach dem alten Schema der schönen Phrasen und der erborgten Glanzstücke verfertigt ist — jede Uebersetzung — und das berechtigt vielleicht manches hartnäckige Festhalten an alten Methoden — nichts anderes als eine Anwendung des gelernten Wort- und Regelschatzes auf bestimmte, von Prüfung zu Prüfung wechselnde Verhältnisse. Die Mathematik hat in der Mannigfaltigkeit der Probleme ein unübertreffliches Mittel gehabt, dem Scharfsinn der Schüler nachzuspüren. Leider scheint diese Wissenschaft eine spezielle Begabung zu erfordern, die man, bei sonstiger hervorragender Intelligenz, entbehren kann. Aber wenn man deshalb aus dem Geometrieunterricht ein Fach machte, dessen Beherrschung nur ein gutes Gedächtnis erforderte, da die Prüfung nur über schon bewiesene Theoreme ging, so kam man doch auf diese Weise den unmathematischen Köpfen zu sehr entgegen. Es genügte vielleicht, weniger schwierige Probleme zu stellen, um nicht eine normale Zahl von Mißerfolgen zu überschreiten.

Besonders sind es die sog. Gedächtnisfächer, bei denen die Einführung von Intelligenzprüfungen not täte. Nehmen wir beispiels-

weise die Geschichte. Es genügt doch nicht, daß ein Schüler die Ereignisse, sogar wenn es nicht die Schlachten sind, der Reihe nach, wie sie in seinem Handbuch stehen, aufzählen kann. Aber es müßte, wenn etwa das Werk der Constituante besprochen worden ist, die Fragestellung sich nicht auf die einfache Wiedergabe ihrer Reformen beziehen, sondern vielmehr auf die näheren oder entfernteren Wirkungen dieses Reformwerkes übergreifen, den Schüler aufsuchen lassen, was davon in unsern heutigen Staaten verwirklicht ist, wie dieses Werk sich in seinen einzelnen Punkten zu den vorausgehenden staatlichen Institutionen Frankreichs oder Europas verhält, kurz durch Vergleich mit Ähnlichem oder Entgegengesetztem, durch Aufzeigen der Ursachen und Wirkungen in Einzelheiten, die das Handbuch nicht bieten kann, oder durch andere Erweiterungen, die auf selbsttätigem Verarbeiten des Gelernten beruhen, eine spezifische Intelligenzleistung vom Schüler verlangen. Es ist das zugleich der Weg, den heute überall geforderten Arbeitsunterricht in der Form spontaner Betätigung in Fächer einzuführen, die einer solchen Behandlung unzugänglich scheinen. Jede einzelne Frage der Geschichte kann in der ange deuteten Art Verzweigungen nach anderen Fragen desselben Gebietes oder nach verschiedenen Wissensgebieten, vielleicht auch nach Einrichtungen der heutigen Gesellschaft aufweisen und so eine Quelle werden für intelligente Arbeit, sowie für die Bewertung dieser Arbeit.

Zweifellos wird die Fragestellung auf diese Weise schwieriger. Aber wer ein Wissensgebiet beherrscht, wird nie um neue Fragen verlegen sein, die dem Intelligenzgrad der Schüler angepasst sind. Für letzteren aber hätte eine solche Prüfungsordnung den Vorzug, daß sie bei vielen Fähigkeiten wecken und entwickeln würde, die sonst wegen mangelnder Übung verkümmern. Die Intelligenzprüfung wäre zugleich die beste Förderung der Intelligenz, auch schon dadurch, daß sie gewiß umgestaltend auf die Art des Unterrichtens einwirken würde.

Wo uns aber die Einführung solcher Intelligenzprüfungen als eine elementare Notwendigkeit erscheint, das ist auf dem Gebiet der höheren Examina. Es dürfte doch nicht vorkommen, daß ein Kandidat, der erwiesenermaßen nur das dürftige Handbuch einer Literaturgeschichte oder den dürren Leitfadens eines philosophischen

Faches gelernt hat — aber gelernt bis zum Auswendigwissen — mit der höchsten Auszeichnung sein Examen bestehen könnte. Hier müßten doch die Fragen so beschaffen sein, dass der fleissige Lerner sie vielleicht genügend beantworten kann, dass aber der Kandidat, der weitere Studien in einem Fache betrieben hat, auch Gelegenheit hätte, dies zu zeigen und durch eine bessere Note dafür Anerkennung zu finden.

Es liegt auf der Hand, dass die Regelung der höheren Prüfungen nach diesen Gesichtspunkten — und es gibt kein Fach, in dem sie nicht durchgeführt werden könnte — noch einen weiteren, unschätzbaren Vorteil im Gefolge hätte. Immer mehr verlangt unser demokratisches Zeitalter, dass wenigstens im Staatsdienst Ämter und Würden nur nach Verdienst vergeben werden. Heute kann man für etwaige Bevorzugungen, die nicht durch Studierfolge gerechtfertigt erscheinen, mit einem gewissen Recht geltend machen, dass oft Kandidaten sich besser bewähren, die minder gut, auch bei einem höheren Examen, abgeschnitten haben. Wenn aber diese Examina zu einer wirklichen Intelligenzprüfung ausgebildet werden, dann fällt jener Vorwand, und für die Anstellung werden in erster Linie die bisherigen Leistungen in den Studien, wie für spätere Beförderungen die Leistungen im Amte, die ja auch objektiv abzuschätzen sind, herangezogen werden müssen. Dann wird die berüchtigte «Protektion» ganz aus dem öffentlichen Leben verschwinden.

Angesichts der grossen pädagogischen und sozialen Vorteile, die eine Erweiterung unserer Prüfungsordnungen zu wirklichen Intelligenzprüfungen bieten würde, angesichts der Leichtigkeit auch, mit der eine solche Neuordnung vorgenommen werden könnte, ist wohl die Frage am Platze: Wie lange werden wir uns noch bescheiden, Zeugnisse auszustellen, die so oft vom Leben dementiert werden?

N. BRAUNSHAUSEN.

---

## **L'enseignement de la chimie aux gymnases.**

En examinant le programme des cours de nos gymnases, on conviendra que la chimie y occupe une place des plus modestes; il n'y a que deux branches, la cosmographie et le droit public et administratif, qui y soient plus à l'étroit. Elle se trouve dans une situation bien inférieure vis-à-vis de la physique, qui dispose du nombre double de leçons (140), et surtout vis-à-vis de l'histoire naturelle, qui est enseignée dans toutes les classes pendant 1 ou 2 heures par semaine (315 leçons en chiffre rond). Il en est généralement de même ou à peu près dans les établissements similaires de l'étranger.

C'est là une situation anormale, que rien ne justifie, et qui ne s'explique que par la résistance aussi opiniâtre que mal fondée qu'on opposait bien longtemps à l'admission de la chimie au programme des gymnases. Cet état des choses n'est pas durable et j'ai la conviction que le moment est proche, où, par suite de l'essor extraordinaire que la chimie a pris dans les derniers temps, et grâce surtout à sa très grande valeur instructive et éducative, cette branche ira de pair avec la physique, et où ces deux branches-soeurs auront ensemble le même nombre de leçons que l'histoire naturelle. En attendant il s'agit de bien profiter du temps restreint disponible, et de voir comment, dans le cours de chimie à nos gymnases, on peut obtenir, avec le programme général actuel, le plus grand rendement possible. Je voudrais exposer ici les principes sur lesquels l'enseignement de la chimie doit être basé pour que ce résultat soit obtenu.

I. Dans l'arrangement de son cours, le professeur doit avoir en vue non pas les élèves qui feront plus tard une étude plus approfondie de la chimie, mais les autres, plus nombreux, qui n'auront pas l'occasion de revenir à cette matière. Il doit viser à donner à ces élèves une idée nette de ce que c'est que la chimie, de son but, de sa méthode; à leur faire connaître les grandes lois et à les mettre en état de comprendre les phénomènes chimiques qui se passent autour d'eux; enfin il se préoccupera de les convaincre de la très grande importance de la chimie pour le bien-être de l'humanité, et de leur faire voir que l'industrie chimique est un des facteurs les plus puissants de la prospérité d'un pays.

Je pense qu'ainsi les autres, les futurs médecins, ingénieurs, professeurs de sciences et de mathématiques trouveront leur compte aussi, et seront préparés pour le mieux aux études universitaires.

II. Il faut abandonner la méthode suivie dans la plupart des manuels et aussi dans celui de Basin en usage chez nous, méthode qui consiste à imiter dans l'enseignement moyen le cours de chimie expérimentale des universités. Nous devons renoncer à vouloir faire des corps usuels une étude aussi complète que possible, comprenant l'historique, l'état naturel, la préparation dans le laboratoire et dans l'industrie, les propriétés physiques et chimiques, l'action sur l'organisme, les usages, les caractères analytiques. Nous devons plutôt faire de chaque corps à étudier une monographie très simple, ne comprenant que les éléments essentiels, caractéristiques pour le corps en question.

Ainsi, pour l'acide chlorhydrique p. ex., il suffit que les élèves apprennent que c'est un gaz, obtenu par l'action de l'acide sulfurique sur le sel de cuisine (expérience et équation), gaz acide, très soluble dans l'eau (expérience), avec laquelle il forme une combinaison, le liquide employé dans le laboratoire sous le nom d'acide chlorhydrique (préparation, action sur le tournesol et sur le zinc ou le fer).

III. Il faut par contre qu'un plus grand développement soit donné à la partie théorique, aux principes fondamentaux de la chimie physique.<sup>1)</sup> Voici les notions que je juge indispensables et que depuis quelques années je développe dans mon cours :

Théorie atomique : molécule, atome, électron, cohésion, affinité, valence. Mélange et combinaison. Corps exo- et endothermiques. Lois de Lavoisier, de Proust, de Dalton, de Gay-Lussac. — Etats physiques. Changements d'état ; généralités ; influence de la température et de la pression. Vitesse moyenne de translation des atomes d'un corps à l'état gazeux (quelques exemples).

Règle d'Avogadro. Poids atomique et poids moléculaire. Atome-gramme et molécule-gramme ; volume occupé par l'atome-gramme et la molécule-gramme (notion nécessaire pour les

---

<sup>1)</sup> Les élagages faits dans l'étude des corps simples et de leurs combinaisons permettent de le faire sans que le cours soit trop chargé et sans qu'il en résulte un surcroît de besogne pour les élèves.

calculs). Vérification des poids atomiques : loi de Dulong et Petit ; système périodique des éléments. Éléments radioactifs ; idée de la transmutation ; conception actuelle sur la constitution de la matière. — Dissolution : solvant et soluble. Vitesse de dissolution, solubilité, exemple de courbes de solubilité. Variations du volume, du poids, de la température, de la tension de vapeur. Principe de la cryoscopie et de l'ébullioscopie. Pression osmotique. Dissociation électrolytique ; électrolyse (principe). — Cristallisation : Production des cristaux. Systèmes cristallins ; quelques formes très simples. Substances colloïdales. Isomorphisme, polymorphisme. Eau mère. Eau de cristallisation, efflorescence. Eau d'interposition. — Vitesse de réaction ; catalyse.

Quelques problèmes très simples.

Quant à la nomenclature, j'estime qu'il faut la réduire à un minimum. Avant d'aborder l'étude des corps simples, on pourra faire le chapitre 31 de Basin sur les acides, les bases et les sels, en établissant toutefois la différence entre hydracides et oxacides ; plus tard, après les expériences de combustion dans l'oxygène, on fera voir la relation qui existe entre les anhydrides et les oxacides, entre les oxydes basiques et les bases. Enfin, en dressant le tableau des composés oxygénés du soufre, de l'azote, du phosphore on pourra faire la nomenclature des anhydrides.

IV. En ce qui concerne les procédés industriels de préparation des corps, on se bornera à faire un exposé de quelques grandes industries chimiques : acide sulfurique par la méthode de contact ou des chambres de plomb ; distillation sèche du bois, gaz d'éclairage, procédés de Leblanc et de Solvay, métallurgie du fer.

Sans insister sur les détails des appareils et sans faire une description minutieuse des modes opératoires, on s'attachera plutôt aux idées fondamentales, qui ont guidé les inventeurs et les constructeurs, à montrer l'agencement merveilleux des différentes parties, à relever les efforts faits pour rendre les procédés de plus en plus économiques. Sous forme de digression et sans exiger une répétition de la part des élèves on pourra esquisser quelques industries non traitées dans Basin, mais ayant une importance capitale et présentant un intérêt général très grand : utilisation du goudron (couleurs d'aniline), acide azotique synthétique et salpêtre „Norge“,

explosifs (nitroglycérine, dynamite, fulmicoton, acide picrique), etc. On dira un mot de quelques grandes exploitations; nitrères du Chili, gisements de Stassfurt, mines de diamants. Enfin quelques données statistiques complèteront ce petit chapitre de chimie appliquée: production mondiale de fonte, de charbon, d'acide sulfurique; provisions de charbon, de minerais de fer.

V. On ne se préoccupera guère en général dans l'étude d'un corps de l'historique tel qu'il est exposé dans les manuels; on évitera de faire apprendre des dates et des noms; on ne négligera pas cependant l'histoire de la chimie.<sup>1)</sup>

a) Il est indispensable de faire connaître aux élèves les grands noms qui ont illustré la science, et de leur soumettre les portraits des chimistes les plus distingués.<sup>2)</sup> On n'oubliera pas les chimistes de renom contemporains.

b) Il est recommandable d'exposer la vie de quelques grands hommes «en faisant ressortir non seulement l'importance de leurs travaux, mais surtout la grandeur morale de leur dévouement à la science.» (Conseils généraux du Plan d'Etudes des Lycées et des Collèges de France).

c) Il y a lieu aussi de faire l'historique de quelques cas frappants, et de donner lecture aux élèves des pages les plus caractéristiques des mémoires qui y ont rapport.

Voici les notions historiques que j'intercale dans mon cours, sans en exiger la répétition de la part des élèves:

Aperçu très succinct des grandes époques: chimie des anciens, alchimie, iatrochimie, époque de la théorie du phlogiston, chimie moderne (évolution de la chimie minérale, prédominance de

---

<sup>1)</sup> Consultez à ce sujet: Biographies d'hommes illustres par Joran; La vie et les travaux des Savants modernes par Rebière; Pages choisies des Savants modernes par le même (Vuibert et Nony, Paris); Thorpe, History of Chemistry, Watts, London; Dannemann, Naturlehre für höhere Lehranstalten; le même, Grundriss einer Geschichte der Naturwissenschaften; Ohmann, Grosse Chemiker; Ladenburg, Vorträge über die Entwicklungsgeschichte der Chemie; Ostwald, Der Werdegang einer Wissenschaft; le même, Abhandlungen und Vorträge; Ernst von Meyer, Geschichte der Chemie; Cohen, J. H. van't Hoff etc.

<sup>2)</sup> On en trouvera de très beaux dans la collection: Corpus imaginum; de même dans Bersch, Moderne Chemie et dans Cohen, J. H. van't Hoff.



la chimie organique, développement de la chimie physique). — Idées sur la combustion; travaux de Lavoisier, biographie de Lavoisier; expériences de Landolt relatives à la loi de Lavoisier. — Biographie de van't Hoff. — Isolement du fluor par Moissan; biographie de Moissan. — Recherches sur la composition de l'air; découverte de l'argon. — Découverte du phosphore et invention des allumettes. Historique succinct de la fabrication du gaz d'éclairage, de l'utilisation du goudron et de l'industrie des couleurs d'aniline. — Historique de la fabrication du carbonate de sodium; biographies de Leblanc et de Solvay. — Dynamite, prix Nobel. — Fabrication de l'acier. Historique de l'industrie métallurgique du Grand-Duché.

VI. L'enseignement doit être avant tout expérimental, même pour la partie générale; il faut éviter cependant de faire du cours de chimie une série de séances de science amusante; on se bornera aux expériences fondamentales pour lesquelles on choisira l'arrangement le plus simple.

G. FABER.

---

### **Jetons du lest.**

D'aucuns prétendent que l'heure n'est point aux idées générales, qu'il est vain d'agiter des problèmes autres que ceux que soulève la grande angoisse contemporaine. L'Association des Professeurs ne l'a point entendu ainsi. Puisqu'il faut vivre en attendant, et puisque demain la vie reprendra plus intense et plus fiévreuse que jamais, notre Bulletin continue à soulever des problèmes.

Il n'en est point de plus ancien ni de plus actuel que l'orientation même de l'enseignement moyen. Des tendances résolument réalistes s'y sont manifestées dans les derniers temps. On voudrait qu'il formât non plus de brillants forts en thèmes, qui aux fêtes scolaires d'autrefois descendaient des estrades chargés de livres rouges et or, et qui trop souvent avaient épuisé sur les bancs des collèges les forces de leur cerveau. Dans les revendications nouvelles se mêlent assez confusément les

idées les plus diverses : à l'homme livresque de la vieille Europe, on oppose l'homme tout court ; à la seule instruction, l'éducation ; au savoir, le savoir-faire ; à l'égotisme contemplatif, le sens social et le goût de l'action ; aux humanités anciennes, forcément rétrospectives, les humanités modernes et le souci des réalités d'aujourd'hui ; au verbalisme, l'enseignement par les choses ; à la passivité, le travail productif. Quand nous consultons nos souvenirs scolaires, ce qui est aujourd'hui une des formes les plus goûtées de l'autobiographie, nous ne pouvons nous défendre d'une certaine mélancolie. Sans vouloir le moins du monde faire le jeu des ratés et des mécontents, — nous qui savons combien il reste d'inconnu en notre métier ingrat -- nous ne pouvons ignorer que la plupart ne parlent guère sans amertume des longues années passées dans les collèges.

Il faut mettre à part les individualités supérieures : aucune éducation collective n'a jamais pu s'adresser qu'à la moyenne. Quant à ceux qui dès le collège sentent en eux la puissance mystérieuse du génie, c'est tant pis pour eux, ou tant mieux, s'ils ont le courage et la force de briser leurs chaînes avant qu'il soit trop tard et de se frayer eux-mêmes leur chemin dans la vie. Des milliers de voix se sont élevées pour jeter ce cri de détresse : «*Wo ist ein grosser und schöpferischer Mensch in dieser Zeit, der seiner Schulzeit nicht fluchte ?*» Détresse réelle, accusation injuste : cela est de tous les temps et cela est fatal. Nous n'aurons jamais à faire qu'à la foule de ceux qui demandent à l'enseignement moyen des diplômes et un minimum de culture générale.

Nous fabriquerons donc des bacheliers, en attendant qu'on ait trouvé mieux. Mais ce minimum de culture intégrale que déjà on nous reproche de ne plus atteindre, pourrions-nous espérer l'atteindre dans l'avenir ? Notre enseignement saura-t-il se transformer et se renouveler à temps aux sources de la vie, dont le rythme de plus en plus haletant ébranle nos portes ?

Nous en sommes encore au système du savoir encyclopédique et nous appelons cela culture générale, sans songer assez que culture signifie à la fois plus et moins, plus dans la

qualité et moins dans la quantité. A regarder nos programmes touffus où domine encore la vieille superstition livresque, ne dirait-on pas des sommes médiévales ?

En réalité, de tant de choses apprises et oubliées aussitôt, que reste-t-il de positif et de saisissable ? Que reste-t-il, par exemple, de tant de faits d'histoire, de tant de guerres, de batailles, de règnes ? La vérité apparaît à quiconque ose poser de timides questions à des élèves de IV<sup>e</sup> ou de III<sup>e</sup>, de II<sup>e</sup> et de I<sup>e</sup>, qui pourtant ont appris l'histoire deux fois, en allemand, puis en français. Et il en est ainsi de la plupart des connaissances accumulées durant de longues années. Ne s'imposerait-il pas de faire des coupures radicales, de jeter hardiment du lest, en débarrassant les Sciences, les Mathématiques, l'Histoire et la Grammaire, la latine non moins que la française, de tous les détails strictement superflus ? Mommsen disait un jour : « Unser ganzer Jugendunterricht ist ruiniert worden und wird noch stets ruiniert durch das Zuviel ; wenn man die Gänse nudelt statt sie zu füttern, so werden sie krank. Vereinfachung sollte das erste und letzte Wort jedes Pädagogen sein. »

Dans la pensée des pères du néohumanisme, Wolf et Humboldt, la culture universelle devait être non une accumulation de connaissances stériles, mais la formation même de la pensée : « Lernen des Lernens ». Noble idéal, ou plutôt, noble illusion, et chèrement payée. L'enseignement est devenu en quelque sorte cinématographique ; nous tournons les pages hâtivement pour abattre la tâche prescrite par des programmes de plus en plus gonflés. Si encore nous trouvions le temps de faire digérer et assimiler tant de notions éparses ; mais où prendre le temps des répétitions indispensables et sérieuses ? Telles que vont les choses, les meilleurs de nos élèves ne sauraient faire plus que d'apprendre une foule de détails dans le seul but de les savoir pour la leçon suivante ou pour l'examen, quittes à les oublier dès le lendemain.

Si encore il existait, s'il pouvait exister un lien entre tant de branches, de méthodes, de professeurs différents ! De la fameuse concentration de Herbart, qu'avons-nous adopté de plus que le nom ? Comment des connaissances si multiples et

isolées pourraient-elles concourir harmonieusement à former et à ennoblir un esprit? Ce noble but, s'il fut jamais possible, l'est-il encore aujourd'hui?

En apparence, la vaste machine fonctionne normalement, sans accroc. Prenons garde d'être dupes des apparences, et surtout, d'être trop facilement satisfaits. Il est un fait cruel et contre lequel les optimismes les plus imperturbables ne sauraient s'aveugler, c'est que de plus en plus l'intérêt pour les travaux scolaires languit, c'est que de plus en plus la jeunesse nous échappe. Et je sais bien qu'il y a à cela d'autres raisons très évidentes, dont la principale est l'énorme pulsation de la vie même. Mais c'est précisément parce que nous demeurons trop attachés à l'idéal du savoir encyclopédique, parce que nous ne voulons ou n'osons éloigner définitivement le fatras superflu qui encombre encore nos programmes, parce que nous nous obstinons à vouloir enseigner la même somme de détails qu'autrefois, alors que le champ du savoir s'est décuplé, que l'enseignement ne peut devenir attrayant et captivant. Si dans toutes les branches on réduisait courageusement la part du passé, ainsi que le font beaucoup de manuels modernes, nous trouverions le temps de nous occuper du présent. Ne demandons au passé qu'autant d'enseignement qu'il en faut pour mieux comprendre et mieux aimer le présent. Le pire, ce serait que nos élèves eussent l'impression que ce que nous faisons dans nos classes est en dehors du temps et de la vie vécue. Hâtons-nous. Se lamenter et gémir ici ne sert de rien. Il y a des courants qu'on ne remonte pas. Et ne crions pas à la trahison, ne disons pas que tout s'en va à la dérive. Apprendre difficilement des choses difficiles, fut la maxime de la pédagogie au visage rébarbatif. Elle a vécu: la vie lui donne tort. Il ne s'agit de rien moins que de reconquérir la jeunesse en rendant l'enseignement attrayant dans ses méthodes et dans ses manuels.

M. ESCH.

---

## A propos de l'instruction ministérielle du 25 novembre 1906.

### Réorganisation du cours de français.

L'instruction ministérielle du 25 novembre 1906 a pour but : „de régler *définitivement* les exercices, les méthodes, les procédés didactiques à mettre en œuvre dans l'enseignement du français“. (Bulletin. Année 1906. No 4, p. 53.) Cela veut-il dire qu'à aucun prix, jamais, un professeur ne puisse se permettre d'y toucher, et que la méthode prônée par cette instruction soit la seule bonne, la seule à donner des résultats satisfaisants? Evidemment non. En rédigeant cette instruction, excellente sous bien des rapports, l'autorité n'a voulu, semble-t-il, que *fixer pour un temps plus ou moins long* la méthode à suivre, pour permettre à celle-ci de porter tous ses fruits, quitte à revenir plus tard sur la question si des déficiences venaient à être signalées. Je me permettrai donc, après avoir enseigné moi-même depuis 1906 d'après cette méthode, d'y relever une contradiction qui m'a frappé dès le commencement et dont les effets me paraissent désastreux.

En examinant attentivement les compositions françaises de VII, VI, V, IV, on s'aperçoit que ce qui cause l'échec de beaucoup d'élèves, ce ne sont pas les exercices directs : dictée, reproduction, rédaction, c'est le thème. A quoi cela tient-il? Il me paraît incontestable que les difficultés plus grandes que présentent, en général, les exercices indirects à nos élèves y sont bien pour quelque chose, et qu'il faut y voir, en partie du moins, la cause de ce phénomène. Mais il y a d'autres considérations que je crois plus décisives, et sur lesquelles je voudrais attirer l'attention de mes lecteurs.

La méthode prescrite pour l'enseignement du français est la *méthode directe*. „Le thème sera supprimé et la méthode directe introduite dans l'enseignement du français.“ (Bulletin. 1906. No 4, p. 58.) Mais la méthode recommandée par l'instruction ministérielle de 1906 n'est pas la méthode directe pure, c'est plutôt une méthode mixte : «On ne saurait pourtant méconnaître que dans un pays bilingue, comme le nôtre, où au surplus la langue maternelle n'est ni le bon allemand ni le

français, où les deux langues ont une importance égale et où des comparaisons s'imposent à tout moment, une *méthode intermédiaire* conduit plus sûrement et plus rapidement au but à atteindre.» (Bulletin. 1906. No 4, p. 58.)

Ce n'est qu'en passant, et sans y insister, que je relève la contradiction qui existe entre ces deux citations, dont l'une recommande la suppression totale du thème et l'autre l'usage modéré de cet exercice indirect. Ce qui nous intéresse surtout, pour le moment, c'est de savoir comment cette «méthode intermédiaire» a été mise en pratique. Les neuf dixièmes du temps sont pris par des exercices directs : explication, conversation, rédaction ; tous les quinze jours à peu près, quelquefois moins souvent, le professeur fait faire un thème à ses élèves. Le thème, dit l'instruction de 1906, «pourra tout au plus servir à contrôler de temps à autre les connaissances grammaticales des élèves». (p. 58.) Pour les exercices directs le professeur dispose d'une foule de manuels, pour le thème on lui défend de se servir du recueil même le plus court. «Les livres d'exercices sur la grammaire — rédigés en allemand — disparaîtront pour faire place aux livres d'exercices rédigés en français.» (p. 58.)

Comment s'expliquer dans ces conditions que les compositions de fin d'année en VII, VI, V, et IV, décisives pour l'avancement des élèves, sont *des thèmes*, et qu'au programme de l'examen de passage figure à côté de la rédaction *un thème* ?

On ne peut s'étonner après cela que les résultats de ces épreuves soient si souvent insuffisants. De deux choses l'une : Ou bien la méthode à suivre est *directe*, et il faudra renoncer complètement au thème comme aux Lycées de jeunes filles, ou bien elle est *mixte*, et les thèmes devront être aussi nombreux que les exercices directs.

Jos. WAGENER.

---

### **A propos d'un livre: „Le Port“.<sup>1)</sup>**

La critique élogieuse me répugne. Un impuissant quelconque croit se grandir lui-même de tout le sens profond, de toutes les beautés cachées qu'il découvre ou feint de découvrir dans un auteur qu'il admire ou prétend admirer, en poussant des ah! et des oh! qui alternent avec des affirmations hyperboliques; puis le tout est délayé et remué dans un jargon spécial jusqu'à former une bouillie d'une verbosité gluante et sirupeuse. Le plus roublard est celui qui découvre quelque part, parmi les nouveau-venus du tout dernier bateau, un génie qui n'en est encore qu'à ses premiers essais, mais qui dans dix ans aura révolutionné la poésie. De cette manière on recueille double bénéfice sans courir aucun risque; on se donne l'air d'être tout à fait „dans le train“ et de plus on s'achète d'avance et à bon marché la faveur éventuelle d'une réciprocité bienveillante, sans compter d'autres petits profits souvent plus palpables. . . Non, la critique élogieuse et rémunératrice n'est pas mon fait.

Cette précaution n'est peut-être pas tout à fait inutile lorsqu'on entreprend de parler en toute franchise d'un auteur qui a eu un certain nombre de partisans et qui a cherché, tout récemment encore, par des moyens violents à attirer sur lui l'attention publique; il est vrai qu'il n'a réussi qu'à achever le discrédit qui s'attache à son nom dans son pays natal. Je ne veux pas employer le mot de „patrie“, car ce serait une profanation impardonnable, lorsqu'on parle de Norbert Jacques d'Eich-lez Luxembourg qui ne trouve pas d'injure plus méprisante à placer dans la bouche de son héros que celle de „Luxembourgeois.“ Qu'on me pardonne donc si je parle aujourd'hui de son roman „Le Port“, qui ne fait pas prime, s'il faut en croire les catalogues des libraires en Allemagne — son pays d'adoption <sup>2)</sup>; mais comme il prétend peindre les milieux et les mœurs scolaires de notre pays, c'est bien le moins qu'une revue pédagogique comme la nôtre s'en occupe un quart d'heure et un peu tardivement — quatre ans après sa publication!

<sup>1)</sup> Der Hafen par N. JACQUES (Fischer, Berlin 1910).

<sup>2)</sup> Le volume est offert à 30 pfennig.

Donc le héros du roman (s'il est permis de donner ce nom à une si lamentable humanité) est quelque chose comme un *Enfant Prodigue* qui raconterait dans le détail ses aventures scabreuses, mais sans éprouver de repentir, ou encore, si vous voulez, quelque chose comme un *Faust imberbe* dont le laboratoire serait — une gargote.

Pour atteindre à cette espèce d'originalité, la recette est aussi simple qu'infaillible : on n'a qu'à renverser les rôles de la vie ordinaire !

Choisissez par exemple un petit crevé de potache à la veille de passer son examen qu'il ne fera jamais ; placez-le dans un intérieur confortable qu'il n'a rien fait pour mériter : il en acquerra le droit de toiser avec mépris son brave bourgeois de père qui a beaucoup peiné et qui, avec les préjugés des hommes de son espèce, émet l'exorbitante prétention que son fils gras et dodu fasse quelque chose à son tour pour conquérir sa place au soleil. Mais il trouve plus intéressant de cambrioler le coffre-fort de son père pour aller, la nuit venue, sabler le champagne avec des chanteuses de foire. Glissez ensuite à cette âme rongée par l'ennui et tourmentée par des curiosités malsaines un incommensurable orgueil qui est en raison inverse de ses mérites, mais qui défigure toutes ses notions de la réalité, et vous avez le personnage en chair et en os, bien à l'aise pour mépriser et haïr tout le monde, son père, sa famille, ses professeurs, toute la ville, le pays enfin qui lui donna naissance. Conséquence logique : il s'évade. Ce n'est pas le pays qui aura à le regretter, car ses exploits futurs sont de ceux qui alimentent la chronique scandaleuse des grandes villes. Echappé la nuit avec une troupe de baladins qui pratiquent à l'occasion le chantage et l'escroquerie, il est un soir, après une rixe sanglante, laissé pour mort sur le pavé ; il se réveille dans un hôpital et, rétabli à force de soins dévoués, il dégringole de plus en plus bas, couche dans le lit d'une cocotte, devient habitué des asiles de nuit, noctambule couchant sous les ponts, porte-faix et mendiant pour échouer finalement dans la cale d'un paquebot allemand. Enfin il a été assez ballotté par la fortune pour être déposé dans „le port“ — de la plus Grande Allemagne. Voilà le sujet.



Abandonnons à d'autres les tendances politiques, sociales, et autres de cette œuvre paradoxale, qui semble une gageure, et occupons-nous des seuls passages concernant l'éducation. Car si le héros qui incarne, paraît-il, l'auteur lui-même et qui en tout cas relève beaucoup de la pathologie a gâché sa jeunesse, c'est, vous l'avez vu, la faute aux autres et en premier lieu à ses parents et à ses professeurs. Avec un cynisme rare il reproche à la maison paternelle de l'engraisser comme un coq en pâte<sup>1)</sup> et lorsque son père demande, s'il a l'intention d'établir le record des échecs, il s'en va faisant claquer les portes, criant le mot de Cambronne. Retourné dans sa chambre, il mord de fureur dans un livre qu'il déchire à belles dents; puis, comme si son énergie s'était épuisée par cet acte de rage impuissante et folle, il caresse sentimentalement le dos des auteurs comme Werther, Hauff et quelques autres, «ses favoris modèles» en pensant: Nous autres! . . . .

Si celui-là, produit du gymnase est plutôt un évolté, égaré par une imagination malade et séduit par ses instincts précoces, il affecte encore, avec des intervalles, un certain goût de l'art et de la littérature. Mais dans ses expéditions nocturnes à travers les caboulots de la gare il rencontre volontiers des copains de l'école industrielle, plus grossiers encore et qu'il traite avec dédain.

„Ils sont de la classe supérieure de leur établissement, trapus, carrés et habitués des cafés louches et des bouges interlopes. Leurs chemises de couleur aux cols rabattus, préférés des „chemineaux“<sup>2)</sup> mettent à nu des cous replets où s'accusent les muscles à chaque mouvement de la tête. Leurs dos arrondis aux muscles tendus faisaient presque éclater leurs paletots. Originaires du bassin minier aux moeurs brutales ils n'étaient pas précisément des intimes, parce que leur extérieur fruste n'était que le reflet de leur intérieur ingrat. Ils buvaient de l'eau de vie et disputaient aux soldats les bonnes des ruelles étroites et secrètes, avoisinant le quartier du St.-Esprit“. (p. 42.)

Voilà ses acolytes de débauche. Le premier voudrait afficher une certaine supériorité, mais il serait difficile de dire à qui revient la palme dans cet étrange quatuor. Lui, le chef, les défraye, et en revanche ils l'encouragent par leurs approbations intéressées, s'il en a besoin encore. Il y a cette différence

---

<sup>1)</sup> Plus littéralement comme „un porc“ et encore ailleurs comme „un étalon“

<sup>2)</sup> C. à d. ouvriers du bassin minier.

que l'un paye les fringales, mais il est juste d'ajouter qu'il a volé par effraction l'argent, qu'ils gaspillent en commun.

Voilà donc les nobles représentants de la jeunesse de nos écoles moyennes ! Est-il impossible d'y trouver des types pareils ? Hélas ! non, et nous n'avons pas attendu les révélations d'un détective à la N. Jacques pour le savoir ; nous en avons même étudié les causes — le manque d'énergie des parents et la peur des responsabilités devenue générale. Mais en tout cas, c'est une injure de faire croire que c'est là *la moyenne* de notre population scolaire. Et lorsque, avec le geste de l'accusateur public, on montre devant l'étranger invoqué comme témoin et comme libérateur la prétendue plaie de nos institutions, cela s'appelle d'un autre nom : cela s'appelle une lâcheté, une infamie !

Le pays est donc bien puni de n'avoir pas su découvrir en ces héros de cabaret les traces de génie qu'ils se croyaient pourtant, et lorsque, attablés avec des serveuses de brasserie ils trinquent en faisant de grands gestes tragiques, chacun de ces incompris a l'air de dire comme le poète se frappant le front en s'en allant sur la charrette fatale : „Et pourtant j'avais quelque chose là !“ Seulement leurs oeuvres à eux n'ont pas encore été écrites et s'ils condamnent et méprisent leurs contemporains, c'est de la seule autorité de leur précocité vicieuse et de leur présomptueuse stérilité. Au lieu de hâter par un effort viril l'avenir réparateur, ils se bornent à documenter leur supériorité en abattant sur la table, entre minuit et deux heures du matin, les louis volés à un brave épicier de père. Est-ce assez nouveau et assez original ! Voilà pourtant à quoi aboutit fatalement cette fausse sensiblerie et cette phraséologie déclamatoire des incompris toujours plus nombreux et des malheureux par la faute des autres : Le cancre glorieux et triomphant s'érige en accusateur public et en juge impitoyable de ses parents et de ses maîtres !

Cette grisaille se complète du portrait en noir du professeur-tyran, méchant et injuste. Cela est naturel. Dans un roman où les cancre sont des génies méconnus, un homme qui a subi de nombreux examens ne peut être qu'un crétin, à moins d'être un fourbe. Cela est presque un axiome. Et c'est aussi la gageure

que tient jusqu'au bout l'auteur de ce volume. Comme le juge devient, aux yeux du repris de justice, anarchiste, nihiliste ou n'importe-quoi-iste, le symbole de toutes les injustices, de même le professeur devient, par sa fonction même, pour le fruit sec, un objet d'exécration, le symbole de toutes les satisfactions qu'on lui refuse.

Hamilius est ici le peu digne représentant de notre corporation, le type du pédant bourru, mesquin et partial. Il brutalise ses petits subordonnés en essayant sur eux la force de ses biceps. Car ce n'est pas pour rien, morbleu, qu'il a été décoré d'un ordre exotique à un concours de gymnastique à Reims.

„Baptiste haïssait ce prolétaire Hamilius qui, pareil à un bouledogue, „aboyait derrière le bétail plus faible du troupeau pour faire montre „de son pouvoir impitoyable, mais que la moindre peau de saucisse suffi- „sait à transformer en allié“. (p. 53.)

Ce singulier représentant de la pédagogie officielle est nommé membre du jury d'examen. Que faire, sinon le transformer, d'après le précepte connu, en associé ou plutôt en complice? C'est le secret de polichinelle qu'en ces cas-là on n'a qu'à prendre des leçons particulières quelques semaines avant l'examen pour que la rigueur du jury s'adoucisse comme par enchantement! C'est ce que l'auteur, par une boutade qu'il voudrait rendre spirituelle, appelle «commanditer la fortune» («das Glück finanzieren»), imitant à cent cinquante ans de distance Lessing, qui avait fait dire plaisamment au chevalier d'industrie Riccaut, pipeur de dés, «corriger la fortune»<sup>1)</sup> Voilà donc, à défaut de science et de tact, la vénalité et la bassesse comme caractéristiques du professeur luxembourgeois! Je ne dis pas, ici encore, qu'un individu pareil soit absolument impossible, chez nous ou ailleurs, dans l'enseignement. Mais comme type représentant une profession, c'est inadmissible et honteux. Si tel journaliste en dèche, à des moments de gêne, se laisse entretenir par une femme galante, s'ensuit-il que tous les hommes de lettres soient des entretenus sans honneur et des goujats littéraires? Voilà pourtant les sophismes odieux et les ridicules

---

<sup>1)</sup> Minna de Barnhelm IV. 2.

calomnies que peut colporter avec divers autres mensonges, ce chiffonnier de la littérature sans avoir rencontré jusqu'ici l'énergique protestation nécessaire. <sup>1)</sup>

Quel cuistre étranger, en lisant ces calomnies haineuses ne se redressera gravement et plein de satisfaction de nous voir descendus si bas en disant: Décidément, s'il en est ainsi — et pourquoi n'en serait-il pas ainsi, puisque l'auteur est en pays de connaissance, — ce pays où règnent de tels abus a prouvé jusqu'à l'évidence son droit à la non-existence, et il est temps que nous autres y mettions de l'ordre!

Un ouvrage a besoin, pour vivre, d'une certaine dose de vérité historique ou humaine; mais lorsque le mensonge et la caricature tiennent la place du document humain, il peut, par la réclame qui ne manque jamais à certaines entreprises de librairie, forcer un moment l'attention; mais bientôt le public déçu se détourne et passe pour chercher ailleurs des beautés réelles, durables.

M. TRESCH.

---

### **Les Représentations Scolaires.**

Tempora mutantur. Les représentations musicales et dramatiques, prônées par plusieurs systèmes pédagogiques du passé et qui, il y a une dizaine d'années à peine, trouvaient un accueil sympathique chez tous ceux qui s'intéressent aux manifestations de la vie estudiantine, sont bien oubliées aujourd'hui. L'esprit de nos établissements d'enseignement moyen et supérieur a changé. Les élèves des promotions récentes sont devenus indifférents à ce qui faisait la joie de leurs aînés; le sport a lentement, mais sûrement, usurpé la part des loisirs consacrés jadis à des jeux, qui joignaient à l'utilité et à l'agrément l'avantage d'être plus intellectuels et d'avoir des rapports plus intimes avec les études.

---

<sup>1)</sup> A propos d'une loi récente faite contre l'abus des passeports, le député rapporteur put, avec l'assentiment de la Chambre, dire ces mots cruels et vengeurs: «Que ce serait faire trop d'honneur que de prononcer le nom de l'individu qui avait, par ses agissements, provoqué cette loi et fait tant de tort à nos compatriotes.»

Loin de moi la pensée de faire ici le procès aux exercices corporels, dont la vogue est si grande et les résultats si salutaires.

Je ne prétends pas non plus dissenter savamment sur un moyen d'éducation et de récréation qui n'a pas su garder les faveurs de notre jeunesse; une étude quelque peu approfondie de ce sujet si riche d'aspects dépasserait de beaucoup le nombre de pages dont je dispose.

Je voudrais seulement exposer quelques idées se rattachant à une tradition que j'ai vue sombrer à regret, car j'avoue franchement que j'éprouverais une vive satisfaction si ces modestes considérations pouvaient suggérer à l'un ou l'autre lecteur de ce journal l'idée de la remettre en honneur.

L'article du règlement intérieur qui, à première vue, semble s'y opposer, est conçu en ces termes : Art. 17. «Aucun élève ne peut faire partie d'une société ni être membre d'une association sans la permission du directeur. Aucun élève ne peut être dispensé de ce chef d'assister aux leçons de classe ou aux heures de silence». — Cette disposition, évidemment très sage, a été prise dans l'intérêt même des élèves. En effet, elle permet au directeur et au régent de classe d'empêcher des abus qui ne manqueraient point de se produire si les élèves pouvaient à leur guise faire partie d'associations où ils n'ont que faire. Quels que soient les agréments et l'avantage que la qualité de membre d'une société puisse offrir, il ne faut pas que les études en pâtissent. On a l'habitude d'interpréter le règlement dans un esprit de large tolérance, lorsqu'il s'agit des sociétés de sport. Or, si l'on a des indulgences marquées pour ces sociétés, vu le but évidemment utile qu'elles poursuivent, la culture du corps, ne devrait-on pas, à plus forte raison, autoriser et favoriser des associations dont le programme facilite la tâche principale de l'école, la culture de l'esprit ?

J'entends parler des sociétés musicales et dramatiques créées par des élèves de nos établissements, autrefois si nombreuses, et qui, depuis quelques années, ont disparu l'une après l'autre, faute d'adhérents et surtout faute de protection de la part des autorités scolaires. Cette disparition est, nous l'avons

déjà dit, d'autant plus regrettable que ces associations intellectuelles auraient fourni un contrepois très précieux — et très nécessaire — au règne absolu du sport.

Ces jeunes sociétés idéalistes, pompeusement décorées de noms tels que «l'Étudiant dramatique», «Confédération Étudiante», «Thalia», ont produit des résultats très heureux à tous les points de vue. Bien des fois leurs représentations étaient de véritables «événements», à en juger par les articles élogieux des grands journaux du pays, qui ne ménageaient point leurs encouragements. Disons tout de suite que l'organisation des soirées théâtrales avait toujours lieu durant les vacances, de sorte qu'elles ne nuisaient en rien aux études; elles ne faisaient, au contraire, que les continuer d'une façon agréable.

Qu'il me soit permis de faire appel à des souvenirs personnels pour retracer un tableau, modeste sans doute, de ces centres d'activité estudiantine! A un moment donné, on ne sait pas trop comment ni par qui l'idée d'une association de théâtre est lancée. Un personnage de marque, du moins aux yeux de ses camarades de collège, s'en fait le champion. Grâce à la force persuasive de sa parole, il parvient peu à peu à grouper autour de lui un certain nombre de camarades non moins fervents que lui de la poésie et de l'art. Après un certain temps pris par les pourparlers, le promoteur de l'idée convoque une assemblée constituante. Une vingtaine d'adhérents répondent à son appel; la première réunion a lieu le plus souvent dans une chambrette d'étudiant, tenant lieu de «salle des séances». Après une discussion de plusieurs heures, le règlement, — ou commence toujours par là — proposé et défendu par le fondateur de l'organisation, est voté à une majorité écrasante. Là-dessus le comité provisoire se démet de ses pouvoirs et l'on procède immédiatement à l'élection du bureau définitif. Naturellement le promoteur de l'idée est élu premier président et le vote de l'assemblée lui adjoint les membres qui se sont distingués par leur zèle et leur dévouement à la cause.

On passe au dernier numéro de l'ordre du jour: Choix d'une pièce de théâtre: avis à donner au sujet de la pièce et du jour de la représentation. Mais sur ces «graves questions» les avis sont partagés et il n'y a pas moyen de se mettre

d'accord. Une commission est nommée, qui aura à étudier la question et devra soumettre un rapport détaillé à une assemblée ultérieure. Quinze jours plus tard, le rapport est déposé. La représentation aura lieu à une date où la concurrence d'une autre société n'est guère à craindre ; on lancera des invitations personnelles, afin que le monde de la « première » soit aussi choisi que possible. En cas de succès, on donnera une ou deux représentations ultérieures, à prix réduits. — La garde-robe présente quelques difficultés. La commission avait demandé des prospectus à plusieurs fournisseurs de costumes. Il en est venu du pays, de la Belgique, de la France, de l'Allemagne et de la Suisse. La maison luxembourgeoise regrette de ne pas pouvoir fournir les costumes requis ; c'est bien à regret qu'il faut écarter également les maisons belges et françaises, à cause des frais de transport et d'entrée.

Restent en présence l'Allemagne et la Suisse. La maison suisse est plus chère ; par contre, les costumes qu'elle fournit portent rigoureusement le cachet historique, alors que les maisons allemandes sont plus roublardes et n'y regardent pas de si près. Enfin, la question est tranchée. Vient la grosse difficulté : le choix d'une pièce. On refuse de prime-abord les pièces obscures, larmoyantes, lesquelles feraient plutôt l'affaire des sociétés de pompiers. On se décide, sauf à l'adapter aux besoins d'une scène de dilettantes, pour une pièce classique. C'est ainsi que „Jules César“ de Skakespeare, ou „Zriny“ de Koerner, ou „La mort de Wallenstein“ de Schiller figurent ordinairement sur l'affiche. Ces chefs-d'oeuvre, en effet, permettent de pratiquer de larges coupures, imposées par la nécessité absolue d'éliminer tout rôle de femme, sans que l'ensemble de la pièce en souffre trop. Il n'est pas rare qu'un camarade vienne même se révéler auteur dramatique, en offrant aux copains les prémices de son art. Cette primeur aura naturellement leurs préférences, d'autant plus que le jeune auteur, dans la composition des rôles, aura soigneusement tenu compte du nombre, du caractère et des capacités de ceux qui seront appelés à les créer. Le choix d'une pièce étant fait, l'assemblée se constitue en comité de lecture — tout comme à la Comédie française — et la pièce est lue par les meilleurs diseurs de la société. Et pendant que nous

y sommes, je ne crois pas, *mutatis mutandis*, que le comité de lecture de la Comédie française soit plus difficile à satisfaire que ces jeunes critiques imberbes, qui se livrent de véritables batailles oratoires, rivalisant de pointes et de sarcasmes. La distribution des rôles est d'ordinaire renvoyée au lendemain, car les rivalités qui se font jour empêchent tout arrangement à l'amiable. Il faut que le comité ou même l'assemblée générale tranche le différend par un vote décisif, auquel les compétiteurs ont promis de se soumettre. La première répétition a lieu peu de jours plus tard.

La charge de régisseur est épineuse, attendu qu'elle demande infiniment de patience, de tact et de savoir-faire. Quelquefois une association a la chance de trouver un régisseur parmi le personnel enseignant de nos établissements, ou un habitué de la scène d'une compétence incontestée. Le plus souvent, la charge est déferée à celui des camarades dont le jugement fait foi en la matière. Et voilà la scène transformée en cours de diction et de maintien. On sait que sous ce double rapport nos élèves laissent beaucoup à désirer. J'oserais comparer la tâche du régisseur à celle d'un sous-lieutenant de notre compagnie de volontaires, chargé de dresser les nouvelles recrues. Les blagues des élèves, qui bien des fois poussent à bout les professeurs, sont peu de chose en comparaison des tracasseries auxquelles le régisseur-élève se trouve exposé. Celui-ci ne remplira donc utilement sa mission que s'il a de la poigne et s'il a sur les autres une autorité qui ne se discute pas. Chaque phrase, que dis-je, chaque mot demande à être étudié; le moindre geste veut être mesuré et justifié. Enfin, après huit à quinze jours, le jeu des acteurs touche à la perfection, du moins à la perfection relative que l'on peut raisonnablement exiger de la part de jeunes dilettantes; le régisseur fixe la date de la répétition générale, à laquelle l'orchestre, composé entièrement de „forces estudiantines“, prendra part.

Un certain nombre de camarades seront invités pour figurer le public. A part quelques légers accrocs, l'ensemble marche à souhait, l'impression est bonne, et le régisseur reçoit d'avance les félicitations des invités. Entretemps la section de presse n'a pas chômé. Dans les journaux ont paru plusieurs entrefilets,



que l'on ne dirait nullement rédigés par des étudiants ; ils sont rudement bien corsés et dénotent une habileté extraordinaire dans l'art de la réclame. Armés d'une échelle, d'un pot rempli de colle, d'une immense brosse et d'un rouleau d'affiches, la bande se promène à travers les rues de la localité, entraînant à sa suite tous les gosses du quartier et tout cela, aux yeux amusés des pékins, qui se croient reportés aux époques lointaines de leur propre jeunesse. On raconte qu'en pareille occurrence un de nos ministres, écrasant furtivement une larme d'attendrissement, s'est souvenu de la verve extraordinaire avec laquelle il avait récité il y a plus d'un demi-siècle le fameux monologue de Soliman. — Enfin, le soir de la représentation approche. Des groupes de commissaires en tenue de gala, chargés de recevoir les notabilités et de placer le public, se tiennent à l'entrée et à l'intérieur de la salle. Des certaines de programmes s'enlèvent à mesure que la foule arrive. Un coup de sonnette ! Aussitôt l'orchestre attaque une marche triomphale ; le président souhaite la bienvenue. Deuxième et troisième coup de sonnette. Le rideau se lève ; les cinq actes défilent rapidement aux applaudissements de plus en plus chaleureux du public. Le rideau tombe, l'auteur, le régisseur, les acteurs, l'orchestre sont acclamés à tour de rôle et la salle se vide lentement. Un modeste „banquet“ réunit pour quelques moments les membres de l'association et tous ceux qui ont pris une part active à la représentation. Un triple ban est battu en l'honneur de monsieur le professeur X., qui a bien voulu honorer la soirée de sa présence et encourager les jeunes gens, en leur adressant devant le public quelques mots flatteurs. Les représentations qui suivent ne diffèrent guère de la „Première“. Après la dernière soirée, le trésorier rend compte à l'assemblée générale des dépenses et des recettes ; le bénéfice — si bénéfice il y a — est versé dans la caisse d'une société de bienfaisance.

Quelques jours plus tard, nos établissements rouvrent toutes grandes leurs portes ; les cours reprennent et les élèves piocheront à nouveau comme avant les vacances, sans se douter le moins du monde que, pendant quinze jours, ou même davantage, ils ont fait des études pratiques dans une foule

de branches. Passons-les en revue. Apprendre par cœur plusieurs centaines de vers, les débiter d'une façon irréprochable devant un auditoire quelquefois très exigeant de quatre à cinq cents personnes, tout cela ne constitue-t-il pas un excellent exercice de mémoire, de diction et de tenue? Combien de jeunes gens n'ont réussi à se débarrasser d'une attitude gênée et de gestes ridicules que grâce à ces leçons de maintien! Le professeur d'histoire a longuement décrit dans son cours le costume national et les armes de telle ou de telle nation; il a fait voir des reproductions pour éveiller l'imagination; avouez que ses explications gagneront beaucoup en netteté et en intensité, si l'élève a l'occasion d'étudier de visu ces différents objets, l'art de se draper p. ex. dans les plis d'une toge romaine ou d'endosser l'armure de l'hoplite grec. Le maître de dessin serait bien content de voir ses élèves occupés à broser des coulisses, à transformer des carrés immenses de toile blanche en une foule de merveilles, salles de palais, murs de prisons, ciels bleus. Quant au fameux „milieu“, dont on fait sonner si haut l'importance dans tous les cours de littérature, l'élève-acteur ne saurait guère trouver une occasion meilleure pour étudier les rapports intimes entre l'action, les personnages et le milieu, car le plus souvent il lui faudra composer lui-même le milieu de toutes pièces. Quelle aubaine pour l'élève de rhétorique, futur avocat, que les discours de bienvenue et de remerciements! Les journalistes et critiques d'art en herbe y trouvent à lancer leurs premiers essais; ceux qui sont appelés à prendre en main, plus tard, la direction d'une organisation quelconque, auront l'occasion d'essayer leurs ailes naissantes. Tous, sans exception, doivent payer de leur personne pour garantir la réussite de l'ensemble. Le moindre échec mortifierait l'amour-propre des jeunes gens et entraînerait la dissolution de la société. C'est ce qui est arrivé, c'est aussi ce qui explique en grande partie la disparition de ces cénacles de jeunes idéalistes, communiant dans le même amour du Beau et du Bien. Il ne faut pas que cet état perdure. J'aime à croire que parmi les membres du corps enseignant, dont le dévouement est universellement reconnu et justement apprécié, il se trouve l'un ou l'autre qui veuille sacrifier quelques heures de loisir

pour venir en aide à des jeunes gens qui, je n'en doute pas, marcheront sous sa direction d'un pas allègre vers les hauteurs sereines de l'art. Et, pour vous dire toute ma pensée, je regrette franchement que dans nos établissements il n'y ait pas de sections de théâtre, organisant des soirées musicales et dramatiques pour les élèves et les parents des élèves aux vacances de Noël, de Pâques et d'automne. Qu'on se rappelle donc le rôle important du théâtre dans l'éducation des jeunes Grecs et Romains. Chez nous, l'action morale de la scène est à peu près nulle, car nos élèves ont rarement l'occasion d'aller voir des pièces classiques, dont la connaissance s'impose avant tout. Les représentations scolaires seules pourraient combler quelque peu cette lacune. Point n'est besoin d'ailleurs de jouer des pièces tronquées ; il suffirait de faire un choix parmi les plus belles scènes. Tous ceux qui ont pris part aux fêtes organisées en l'honneur de Corneille et de Schiller, ont sincèrement applaudi les jeunes acteurs appelés à déclamer des scènes entières de ces poètes. Quel dommage que les centaines soient si rares et que nous ne puissions entendre vibrer les vers immortels de nos grands classiques que tous les vingt ou trente ans !

Pour terminer, qu'il me soit permis de faire un appel ardent à l'esprit de sacrifice et de dévouement de toutes les bonnes volontés, maîtres et élèves, afin qu'ils se hâtent de nous rendre enfin ces belles fêtes de famille qui ont enchanté les années d'études de nos aînés et dont nous avons été si longtemps privés, j'entends les représentations scolaires.

Luc. KÆNIG.

---

## Chronique de l'Association.

Requête adressée à Monsieur le Directeur-Général en date du 10 mars 1915.

Monsieur le Directeur-Général,

Le Comité de l'Association des Professeurs a l'honneur de soumettre à votre bienveillante appréciation les considérations suivantes, qui lui ont été suggérées par l'interprétation nouvelle que, dans votre Instruction du 5 janvier dernier, vous venez de donner à l'Arrêté grand-ducal du 23 juin 1908 sur *la tâche hebdomadaire des professeurs*.

Les documents officiels qui réglementent la matière en question sont : l'arrêté grand-ducal du 23 juin 1908 ainsi que les instructions ministérielles du 15 juillet 1908, du 19 septembre 1909, du 5 janvier 1912, du 31 octobre 1914 et du 5 janvier 1915.

Les « principes » invoqués dans cette dernière dépêche n'ont pas été établis par « une simple instruction ministérielle et ne peuvent être modifiés par une simple décision ministérielle », mais bien par un arrêté grand-ducal, qui, d'après vos propres termes, « ne saurait jamais être infirmé par une décision ministérielle ».

Or, l'arrêté précité, qui forme la base de la nouvelle législation scolaire, dit que

. . . . « dans la fixation du nombre des heures, il sera tenu compte 1) des „années de service“ du titulaire, 2) de l'effectif des classes et 3) « de la somme de travail à consacrer à la préparation des leçons et à la correction des devoirs. »

Jusqu'ici l'expression „années de service“ ne semblait nullement équivoque, d'autant plus que, dans les mesures d'exécution de cet arrêté, (15 juillet 1908) qui proclamait le principe de la justice distributive, il était dit que „l'ancienneté“ devait intervenir comme facteur dans la fixation du maximum de leçons hebdomadaires. L'instruction du 5 janvier 1912, après avoir déclaré qu'il convenait de maintenir dans leur teneur actuelle les dispositions antérieures, était plus explicite encore sur ce point. Nous y trouvons, en effet, que

. . . . « après dix années de service comme professeur, le nombre maximum peut être réduit de 22 à 21 heures ; après vingt

années, de 21 à 20 et, après trente années, de 20 à 18 heures par semaine».

Vint ensuite l'instruction ministérielle du 5 janvier 1915, dans laquelle, interprétant à nouveau le texte de la dépêche du 5 janvier 1912 au sujet des «allègements à accorder à titre d'ancienneté», vous affirmez qu'il s'agit là évidemment plutôt d'une „*faculté*“ concédée à l'autorité afférente que d'un „*droit strict*“ dont puisse se réclamer le personnel enseignant; que les «défaillances de l'âge» y jouent un rôle prépondérant, que les allègements à titre d'ancienneté ne doivent pas être accordés «automatiquement», mais par des considérations plausibles que l'intéressé aura à faire valoir et qui devront faire l'objet d'un avis motivé que «le directeur» aura à émettre.

Permettez-nous, Monsieur le Directeur-Général, d'opposer à votre manière de voir le texte clair et précis de l'arrêté grand-ducal ainsi que l'interprétation qui, jusqu'ici, a prévalu dans le corps enseignant, et qui semblait ne plus devoir subir de modification. Vous comprendrez aisément que nous ne voulions pas être livrés aux caprices de nos directeurs et qu'il y ait un sérieux inconvénient à voir l'arbitraire décider dans une question où l'intérêt supérieur des études est en jeu.

Nous voulons précisément que „l'ancienneté“ pure et simple constitue „un droit strict et imprescriptible“, „une norme fixe“, dont nous puissions nous réclamer, et que les allègements à ce titre soient accordés „automatiquement“ et non pas pour telles considérations plus ou moins plausibles à faire valoir par un titulaire trop soucieux de ses aises et par un directeur par trop complaisant. Il est de notre honneur de ne pas vouloir d'une faveur dépendant uniquement de la bienveillance d'un supérieur. Ce serait ouvrir portes et fenêtres toutes grandes aux abus les plus criants.

\* \* \*

Un deuxième point sur lequel nous désirerions attirer votre attention et qui, à nos yeux, mériterait une rectification, c'est celui de la *rémunération des leçons supplémentaires*.

En effet, nous voudrions voir porter à 200 fr. la rémunération actuelle de 150 fr. qui nous semble insuffisante pour plusieurs raisons.

D'abord, elle ne paraît guère être en rapport avec le

renchérissement toujours croissant des objets de première nécessité et avec l'augmentation graduelle de la somme de travail à fournir par les membres du corps enseignant.

Nous ferons valoir ensuite que la possibilité matérielle ainsi que la faculté de donner des leçons privées ont subi, dans les derniers temps, des restrictions telles que la plupart des jeunes professeurs sont privés d'une source de revenus assez importante.

Ajoutons que les titulaires de cours spéciaux et sans mission pédagogique touchent des indemnités de beaucoup supérieures à celles que nous serions en droit de réclamer, et que les professeurs de l'école industrielle d'Esch s. Alz. touchent une rémunération de 200 fr. pour les cours qu'ils font à l'école des mines.

On ne saurait invoquer contre l'augmentation minimale que nous vous demandons, la détresse du Trésor, puisque, d'après les renseignements que nous avons pris dans les différents établissements, le nombre de ceux qui seraient dans le cas de bénéficier de ce supplément de 50 fr. par leçon est très restreint.

Nous osons donc espérer, Monsieur le Directeur-Général, que, sur ce point encore, vous ferez en accueil favorable à nos justes réclamations et que, en conséquence de notre requête, vous voudrez bien nous fixer un jour pour entendre de votre bouche la réponse que vous ferez à notre demande.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur-Général, avec l'expression de nos sentiments les plus distingués, l'assurance de notre entier dévouement.

Pour le Comité de l'Association	
Le Secrétaire	Le Président
N. RIES.	M. GLÆSENER.

---

### **Assemblée générale du 12 avril 1915.**

#### *Ordre du jour :*

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale.
2. Rapport du trésorier sur la situation budgétaire.
3. Rapport du secrétaire sur la séance du Comité du 17 février.

4. Don de l'Association aux Comités de secours.
5. La dépêche du 5 janvier 1915 concernant les leçons hebdomadaires. Réclamation du Comité. Réponse de Monsieur le Directeur-Général.
6. Rémunération des leçons supplémentaires.
7. Le Journal de l'Association. Dépenses et collaboration.
8. Divers.

*Furent présents* : 20 membres, y compris le comité.

En l'absence de Monsieur le président, qui a dû s'absenter pour remplacer un membre du jury d'examen, la séance est présidée par le secrétaire de l'Association.

„Avant d'entamer l'ordre du jour, dit-il, j'ai un douloureux devoir à remplir, celui de vous inviter à vous lever en signe de deuil pour honorer la mort de notre ancien président Michel Meyers. Nous ne suivrons pas l'exemple du monde vis-à-vis de ceux qui ont eu le tort irrémissible de disparaître et qu'il oublie. L'Association des professeurs, elle, n'oubliera pas de si tôt celui qui fut un de ses fondateurs et un de ses membres les plus méritants. Elle lui vouera au contraire un souvenir attendri et durable. Pour ne pas répéter ce que vous avez déjà lu et entendu, je me bornerai à dire que ses qualités personnelles faisaient de lui un ami toujours sûr et un collègue charmant et que, par la belle vaillance et le noble dévouement que le cher défunt a mis au service des intérêts que l'Association est appelée à sauvegarder, il mérite bien que son nom figure en vedette au tableau d'honneur de l'Association des professeurs“.

---

### **Ordre du jour.**

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Comme le texte de ce procès-verbal a figuré dans l'avant-dernier numéro du Journal et ne donne lieu à aucune remarque, le secrétaire est dispensé d'en donner lecture.

2. Rapport du trésorier sur la situation budgétaire.

a) En caisse à la fin du dernier exercice	2129,00 fr.
b) Dépenses:	
Frais d'impression et d'expéd. de 2 N <sup>os</sup> du Journ., Dépenses diverses . . . . .	458,60 fr.
Allocation aux Comités de secours . . . . .	500,00 fr.
	<hr/>
	958,60 fr.

---

En caisse 2129—958,60=1170,40 fr.

A cette somme viendront s'ajouter les cotisations pour 1915.

3. Rapport du secrétaire sur la séance du Comité du 17 février.

En dehors de l'ordre du jour à soumettre à l'assemblée générale et d'un nombre plus ou moins considérable de questions de détail, c'était d'abord la question des leçons hebdomadaires et celle, ensuite, du don de l'Association aux Comités de Secours qui avaient donné lieu à cette convocation.

Quant à la question des leçons hebdomadaires, le Comité, après un échange de vues sur la portée de l'Instruction ministérielle du 5 janvier 1915 et après avoir pris connaissance du texte de l'Arrêté grand-ducal et des Instructions subséquentes réglant la matière en question, avait décidé d'élaborer sur ce point ainsi que sur celui de la rémunération des leçons supplémentaires un mémoire à Monsieur le Directeur-Général.

(Voir le texte plus haut.)

4. Don de l'Association aux Comités de secours.

Après avoir rappelé la décision prise à ce sujet par le Comité et le résultat du referendum organisé dans les différents établissements par les délégués respectifs, le secrétaire donne lecture d'un mot de M. le président concernant cette question.



«Les heures douloureuses que nous traversons et les misères et ruines que la guerre a accumulées ont fait naître des œuvres philanthropiques qui consolent quelque peu de l'écœurant spectacle de haines, de destruction et de mort que nous présentent les trois quarts de l'Europe. Au milieu du cataclysme nous avons vu des mains aristocratiques s'employer au pansement des blessures les plus repoussantes et des plaies les plus hideuses ; de nobles cœurs se sont voués au soulagement des peines et des misères de toute espèce ; bref, tous les cœurs se sont ouverts à la pitié et beaucoup de mains, à l'aumône. L'association des Professeurs ne pouvait pas rester sourde à l'appel de détresse qui retentissait de partout : de la Belgique violée et égorgée, de la France envahie et blessée au flanc, de nos compatriotes surpris à l'étranger par la catastrophe et frappés mortellement dans leur intérêts vitaux, ainsi que des nombreux sans-travail mis dans l'impossibilité matérielle de gagner leur pain et celui de leurs enfants. Dans la réunion du comité du 17 février, vos délégués qui, au préalable, avaient pressenti l'opinion de leurs commettants, ont voté à l'unanimité la somme de 500 fr. pour les victimes de la guerre à répartir comme suit : 200 fr. pour les victimes françaises et belges, 100 fr. pour nos compatriotes en Belgique et 200 fr. pour les sans-travail dans le Grand-Duché.

En présence de l'étendue des besoins, de la noblesse des sentiments constatée parmi nos membres et, last not least, de notre magnifique situation budgétaire, nous avons tenu à faire largement les choses, et j'ai quelque lieu de croire que l'Association figurera honorabili loco dans la liste de ceux qui individuellement ou corporativement ont contribué au soulagement de la misère générale. Nous y avons affecté en chiffres ronds le montant de la cotisation à lever dans quelques jours et que nous comptons laisser pour cette année-ci dans la poche des contribuables».

L'assemblée ayant approuvé la façon d'agir du comité, le secrétaire donne lecture de la lettre de remerciements du secrétaire du comité central au président de notre Association.

5.—6. La dépêche du 5 janvier 1915 concernant les leçons hebdomadaires et la rémunération des leçons supplémentaires.

M. le président :

„Je n'ai pas besoin de vous rappeler dans ses détails le texte de la dépêche du 5 janvier 1915. Elle forme en quelque sorte les étrennes de M. le Directeur-Général au corps enseignant et renferme certaines choses d'un goût un peu — avancé. Les dispositions concernant les allègements à accorder à titre d'ancienneté avaient recueilli tous les suffrages et ne semblaient guère donner lieu à des mesures restrictives, telles que la dépêche du 5 janvier les formule en insistant particulièrement sur le mot „peut“. Voici d'ailleurs les quelques phrases qui nous paraissent avoir un arrière-goût fort désagréable. (Bulletin p. 3-4.)

Messieurs, j'aime les situations nettes, et celle qui nous serait faite par l'interprétation ministérielle serait une situation fautive, fautive vis-à-vis de nous-mêmes qui voudrions paraître plus malades que nous ne le sommes, et vis-à-vis de nos directeurs qui, pour fixer ma besogne annuelle, seraient admis à me tâter le pouls, à ausculter mon cœur et mes poumons et surtout à mesurer la flexibilité de mon échine. Or, les situations fautes n'ont jamais engendré qu'une fautive sécurité, et il est de la dignité du corps professoral de ne pas dépendre ni des simagrées d'un collègue maladivement préoccupé de sa petite santé, ni de la faveur des directeurs qui, eux aussi, doivent préférer un „sera“ définitif à un „pourra“ aléatoire. Il est avantageux que chacun connaisse toute l'étendue de ses devoirs, et voilà pourquoi le bureau a adressé au Gouvernement la réclamation suivante. (Lecture du texte de la requête.)

Nous avons encore profité de l'occasion pour toucher un mot à l'autorité supérieure de la rémunération des leçons supplémentaires. (V. texte.)

Le Comité regrette d'avoir promis par delà son pouvoir en annonçant pour aujourd'hui déjà la réponse du Gouvernement. Nous avons prudemment attendu la solution de la crise ministérielle pour ne pas aggraver la situation. Et dès que les vagues se furent apaisées, nous avons lancé notre réclamation, à laquelle nous en sommes encore à attendre la réponse“.

#### 7. Le Journal de l'Association.

La note de notre éditeur actuel ayant paru exagérée à plusieurs membres, le Comité propose d'entrer en pourparlers

avec d'autres imprimeurs — non syndiqués — pour obtenir des conditions plus avantageuses.

Quant à la collaboration du Journal, M. le secrétaire fait remarquer qu'il y a un certain nombre de collègues qui mettent un empressement très louable à répondre affirmativement à toute demande et dont on retrouve les noms dans tous les numéros. Il n'en est malheureusement pas de même de la grande majorité, car il y en a „qui se font diantrement tirer l'oreille et qu'il faut secouer comme des pruniers pour en faire tomber le moindre articulet, qui ne tombe pas même toujours“. Messieurs les délégués sont priés d'insister dans leurs établissements respectifs pour rallier toutes les bonnes volontés.

#### 8. Divers.

On décide de déposer à l'avenir une couronne sur la tombe de chaque membre de la Fédération.

L'affaire Røser-Massarette est réglée d'après les propositions du Comité.

En ce qui concerne la tombe de Jean Neumann, le président déclare qu'il a été douloureusement affecté du complet délabrement du monument et de la tombe. L'assemblée décide d'honorer la mémoire d'un collègue qui était un des représentants les plus populaires du corps enseignant en subvenant aux frais, d'ailleurs minimes, de réparation, tandis que Monsieur le président promet de se charger personnellement de l'entretien de la tombe.

L'assemblée prend connaissance de la démission de Monsieur Pletschette, curé de Notre-Dame et de M. Mousset, maître de dessin à Esch-s.-Alzette. L'admission de deux nouveaux membres, M. Rippinger et Jacques Kayser, est agréée.

Pour donner satisfaction à tous ceux que les circonstances pénibles qui ont accompagné la mort de M. Meyers ont empêchés d'assister à son enterrement, le président propose de faire l'excursion de cette année à Clervaux et d'aller déposer, à cette occasion, une gerbe sur la tombe du défunt collègue.

Pour le Comité

Le Secrétaire  
N. RIES.

Le Président  
M. GLÆSENER.

---

## Discours

**prononcé sur la tombe de Monsieur Michel Meyers à Boxhorn  
le 13 mai 1915.**

Messieurs et chers collègues,

L'année passée, à pareille date et à quelques lieues d'ici, j'ai eu le regret de déplorer l'absence de notre collègue Michel Meyers, qui, pour la première fois, manquait à l'appel. C'est qu'il était aux prises avec un mal terrible qui, lentement, sournoisement minait ce chêne ardennais, celui qui était comme un symbole de force et de vie et à qui une jeunesse éternelle semblait verser des trésors inépuisables de santé et de belle humeur. Hélas, les vœux de rétablissement que l'Association lui avait adressés à cette circonstance, ne se sont pas réalisés, et quelques mois après, Meyers avait cessé de souffrir. Vous ressentez encore le douloureux saisissement que la nouvelle de sa mort, quoique attendue, a produit dans le cœur de ses nombreux amis et collègues qui, de loin, suivaient avec un anxieux intérêt les phases de son dépérissement. C'était à une heure tragique, où des circonstances particulièrement pénibles empêchaient un grand nombre de ceux qui l'aimaient, de lui rendre les derniers devoirs. C'est aujourd'hui seulement, après de longs mois d'attente, que nous, ses amis, aurons notre apaisement, et ses mânes une réparation, tardive il est vrai, mais solennelle et touchante. Une bouche plus autorisée a dit, ici même, en termes éloquents et émus, ce que fut le fonctionnaire, le professeur, l'éducateur ; son savoir solide et étendu, l'ordre parfait et la lumineuse clarté de son exposé, son exactitude scrupuleuse dans l'accomplissement de sa tâche, son intransigeance avec toute espèce de désordre et de relâchement chez ses élèves, son besoin impérieux d'équité et de justice, en un mot, toutes les vertus professionnelles que Meyers avait solidement chevillées à l'âme et qui, en lui, se pénétraient et se fondaient en un ensemble harmonieux. Aujourd'hui la parole est à l'amitié.

«Der Heimat, die du treu umworben und gehegt,  
«Hast du ergeben dich an's Mutterherz gelegt.»

a chanté notre ami Welter.

Oui, c'est ici que tu ouvris les yeux à la lumière et que

folâtrait ton enfance ; c'est ici que venait se retremper ta jeunesse et se recueillir ton âge mûr. C'est encore dans ton cher village natal, si plein de souvenirs qui nous étaient communs, que, par une amère ironie du sort, ma qualité de président de l'Association des Professeurs et, plus encore, celle de ton plus ancien et de ton premier ami me réserve le poignant privilège d'évoquer, une fois encore, ta chère image. Nos berceaux déjà ont voisiné et, après des études faites en commun au Progymnase de Diekirch, à l'Athénée de Luxembourg, à travers les joyeuses années d'études universitaires de Louvain, de Berlin, de Paris et de Giessen, partageant pendant des années, la même chambre de travail, et plus tard attelés à la même besogne, nous avons fait côte à côte et la main dans la main 38 années de route sur le chemin de la vie. Dès que le plan d'études ou un heureux hasard nous ménageait quelques heures de liberté, nous profitions de ces occasions pour remplir les vides que la correspondance la plus active laisse toujours dans les épanchements de l'amitié. Nous nous remettions au courant l'un de l'autre, nous nous tâtions l'âme dans un serrement de main, et nos deux cœurs, retrempés à ce contact, retournaient ensuite, plus courageux, au combat de la vie. Quels beaux jours que ceux où nous dépensions sans souci les heures de la vingtième année. Nous ne trouvions jamais la marche du temps assez rapide. Avec une fougue impatiente, nous aurions voulu franchir d'un bond l'intervalle qui nous séparait d'un plaisir ou d'un succès, sur lequel notre travail opiniâtre nous permettait de compter. Les journées s'enfuyaient sans laisser un regret. Nous saluions avec un sourire chaque aube qui se levait, pleine de promesses et toute mélodieuse du son des cloches matinales. Oh temps heureux des amitiés premières ! Temps des loyales adolescences qui, sans souci, sans arrière-pensées, partent ensemble, et en s'aimant, à la conquête du même avenir, convaincues que rien ne les séparera jamais, rien, si ce n'est la mort. Et la mort, on la recule loin, bien loin derrière les brumes de l'avenir, oubliant qu'elle est là, toujours là, qui nous guette pour nous emporter, quand son heure sera venue.

Comme la date de ces rêves de jeunesse est déjà lointaine et comme le temps a amené des résultats tout autres que ceux dont s'étaient bercées nos espérances. Sur les hauteurs où ta

fougue juvénile te poussait jadis, tu avais cru que l'avenir souhaité se déroulerait, harmonieusement et logiquement, comme du sommet de tes collines natales on voit les bois succéder aux pâturages, les routes fuir dans la plaine et les villages s'allonger au flanc des coteaux. Mais la vie vécue ressemble si peu à la vie contemplée de loin, à travers le prisme de nos illusions, qui nous empêchent de voir les obstacles que le destin jette sur notre chemin: les infirmités, plus nombreuses d'année en année, la maladie, et puis, la mort.

Et voilà comment tous ces rêves d'avenir, toute cette joie communicative, cette exubérante vitalité qui jaillissait du fond de ton être comme d'une fontaine de Jouvence — tout cela gît sous ce petit tertre, enfermé dans une boîte de chêne, et jamais, jamais plus cette vivante personnalité ne reparaitra à la claire lumière du jour, et, en escortant ton corps au cimetière, il y a quelques mois, j'ai eu l'impression de mener le deuil de ma propre jeunesse.

Oh, je me rappellerai toujours une heure émouvante que j'ai eu l'avantage de passer avec lui. C'était par un jour lumineux du printemps dernier, le mardi de la Pentecôte que, forçant la consigne, je pénétraï dans sa petite chambre, où flottait un vague relent de médicaments.

Là, j'ai trouvé à demi couché sur son lit de souffrance, notre pauvre ami qui agonisait lentement. Sur son visage traînaient encore les restes d'une énergie vaincue par la maladie. Je le félicitai sur les progrès de sa convalescence et j'exprimai les vœux de ces nombreux amis pour son prompt et complet rétablissement. Mais je ne réussis pas à lui donner un espoir que je n'avais pas moi-même. Au mot de guérison il hocha tristement la tête. Ses yeux, voilés par de longs mois de méditation silencieuse et de souffrances continuelles se sont mouillés de larmes, et je l'entends encore dire d'une voix tremblante et tendre: „Ne m'attendez pas avant les grandes vacances“, puis, après un moment de lutte contre l'émotion qui l'étreignait, il ajouta: „Ou plutôt, ne m'attendez plus“. En le quittant, le cœur lourd de tristesse, j'ai eu le pressentiment de sa fin prochaine.

Et ainsi, triste et las, il achevait de vivre ou plutôt de souffrir, dans le recueillement et la solitude, n'ayant rien à regretter

de cette vie et attendant la mort, sans impatience et sans crainte, avec une résignation souriante.

Le 29 août 1914, quelques heures après minuit, elle vint l'emporter doucement dans ses bras, et nous l'avons couché, dans la mort, à côté de ceux qu'il a tant aimés dans la vie. Tu as voulu reposer dans cet humble cimetière de campagne, et tu as eu raison. C'est très beau, un cimetière encombré de monuments triomphants. Mais il me semble qu'on doit mieux dormir dans un coin champêtre, abrité du vent par les contreforts de l'église dont le clocher vous berce de ses Angélus, dans un cimetière mal clos, plein d'herbes folles, qui se confond avec la campagne et où les enfants viennent faire des bouquets au mois de mai.

Tu t'en es allé au moment où s'est déchaîné sur le monde le plus terrible des ouragans dont l'histoire fasse mention. Tu en as pu connaître encore les premiers ravages, et entendre les premières plaintes, les premiers sanglots de ce chant douloureux, de cette mélodie funèbre qui, depuis neuf mois, remplit l'Europe de ses accents déchirants; mais la mort, plus clémente, t'a épargné le spectacle des horreurs dont ton âme tendre et compatissante aurait profondément souffert. Au moment où des obus imbéciles fauchent tant de jeunes vies, sèment tant de douleurs, mettent en deuil les palais et les chaumières, tes yeux se sont fermés sur les luttes et les misères de ce monde pour s'ouvrir sur les horizons de l'éternité.

Adieu, pauvre et cher ami; le déroulement de ta vie a suivi le rythme de la sagesse et nous prêche, au lieu des agitations qui nous brûlent, ces vérités fortes autant que douces qui nous permettent d'accepter le destin; le respect des convictions, l'amour du devoir, la nécessité de l'union et de la concorde. Ta vie, qui a été celle d'un sage, offre le spectacle d'un esprit qui s'ennoblit sans cesse par la souffrance et la méditation, et la douceur de ta mort est venue achever l'harmonie de ta vie. Faut-il s'étonner qu'avec tant de vertus solides et de qualités rares, que le douloureux couronnement de ta carrière est venue sanctifier, tu aies été tant estimé et tant aimé par des collègues que tour à tour tu charmais par ton commerce et exaltais par l'exemple d'une vie vouée au devoir et au culte de l'amitié? Cette vie, si courte et si pleine, tu en as fait un ensemble irréprochable de haute élévation,

de belle vaillance et de noble dévouement, qui méritait vraiment que ton nom fût mis en vedette au tableau d'honneur de notre Association qui fut ton oeuvre, ta joie et ton orgueil. C'est en son nom que je dépose sur ta tombe cette gerbe de fleurs, symbole délicat et éphémère des sentiments impérissables que nous te portons.

Car ton souvenir restera longtemps vivant au coin le plus chaud et le plus profond de nos coeurs, et la pensée de tous ceux qui ont pris part à ce pèlerinage, aimera à retourner, souvent encore, à ce petit cimetière et s'arrêtera émue, devant le tertre où tu reposes à jamais.

Adieu, Michel, adieu.

M. GLÆSENER.

---

### **L'excursion du jour de l'Ascension.**

L'excursion traditionnelle de l'Ascension a été particulièrement brillante cette année-ci: plus de quarante membres, représentant tous les établissements d'enseignement du pays, avaient répondu à l'appel du comité. Favorisée par un temps superbe, elle s'est passée d'une façon des plus agréables et des plus dignes à la fois. Voilà pourquoi nous avons cru que cette belle manifestation de solidarité méritait bien les honneurs d'une modeste relation dans notre „Journal“.

Mais ce qui a donné son cachet à cette fête, c'est le pèlerinage à Boxhorn, c'est la pieuse solennité dans l'humble cimetière de village où reposent les restes mortels de notre cher et regretté ami et collègue Michel Meyers.

L'Association a eu à cœur de déposer sur la tombe de son ancien président une gerbe de fleurs comme symbole de ses regrets. Dans une allocution aussi remarquable par la perfection de la forme que par l'élévation du sentiment, M. le président Glaesener évoqua la figure inoubliable de son prédécesseur. Nul n'a été plus autorisé que lui à dire les nombreuses et solides qualités de l'ami; rarement bouche a su trouver des accents plus touchants pour célébrer les charmes de l'amitié; jamais allocution n'a été écoutée plus religieusement et n'a produit une impression plus profonde. Lorsque, d'une voix voilée par l'attendrissement, il finit par



adresser un adieu suprême à celui auquel l'avaient uni, pendant près de quarante ans, les liens de l'amitié la plus intime, la plus fidèle, ses paroles firent vibrer à l'unisson les cœurs de tous les collègues présents, et l'émotion gagna jusqu'aux braves compagnards qui regardaient d'un œil étonné et reconnaissant le groupe de professeurs venus pour rendre hommage à la mémoire d'un enfant de leur hameau.

Cette démonstration, inspirée par les sentiments d'une affectueuse confraternité, aussi imposante par sa simplicité qu'émouvante par sa sincérité, cette demi-heure de recueillement dans un village paisible, sur lequel planait tout le calme d'un beau jour de fête, tout le charme d'un soleil printanier, resteront à jamais liées avec le souvenir de celui qui fut le plus jovial des hommes, le plus fidèle des amis, le plus serviable des collègues. Ce témoignage de sympathie a été en même temps comme une consolation et une douce satisfaction pour ceux des membres du corps enseignant que des circonstances fâcheuses avaient empêchés de s'acquitter, en automne, des derniers devoirs envers leur collègue.

Que dire ensuite de la délicieuse promenade sur le plateau ardennais inondé de lumière, où les gerbes d'or des genêts en fleur tranchaient vivement sur la jeune verdure des champs, des prés et des bois; de la visite aussi curieuse qu'intéressante des monuments de „la perle de l'Oesling“, du banquet, satisfaisant les goûts les plus difficiles; de ces heures agréables vouées à une gaieté franche et réconfortante, où les chants alternaient avec les déclamations, où tout le monde trouva son compte et dont tous furent enchantés? Et encore convient-il, pour le dernier point du programme, de signaler un fort beau et fort spirituel discours du président, dans lequel celui-ci, après les paroles de bienvenue et les remerciements d'usage et après avoir rappelé la cérémonie commémorative du matin, où il avait parlé de l'ami», exalta le commerce charmant et l'humeur joviale du «collègue» défunt, son inlassable serviabilité, son amour de la terre natale et surtout son respect des opinions et des convictions, qualités qui avaient valu à Michel Meyers l'estime et l'affection de tous ceux qui l'avaient connu. Aussi la mort d'un membre si distingué laissera-t-elle un vide bien sensible dans l'Association, qui, à vrai dire, est son œuvre. Voilà pourquoi le président conjura les sociétaires présents

d'unir leurs efforts aux siens pour assurer l'avenir de la Fédération et pour faire prospérer cette œuvre créée dans le but de maintenir l'entente entre tous les membres du corps professoral et de défendre ses intérêts moraux et matériels.

Ce serait de l'ingratitude de notre part que de passer sous silence le grand succès de M. Tockert, dont la verve caustique et l'esprit de bon aloi portèrent à son comble l'hilarité des convives.

Pour résumer : journée charmante, impressions heureuses, souvenirs agréables. Que notre vaillant président, à qui revient tout l'honneur d'une excursion si bien réussie, qui en a été l'âme, l'organisateur et le boute-en-train, reçoive ici les sincères félicitations et tous les remerciements d'un collègue qui, par cette relation trop brève, a cru devoir se faire l'interprète des sentiments unanimes des participants.

- h. -

